

COMMUNE DE MERY SUR MARNE

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES
du département de Seine et Marne

Legende

ZONE A : Zone de grand écoulement des crues

ZONE B : Zone d'Expansion des Crues

Limite de Commune

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthométrique. Pour obtenir le NGF normal, rajouter 40cm

PK : Point Kilométrique

ECHELLE : 1/5000

Mise à jour du fond de plan et cartographie couleur établies en DECEMBRE 1995 par le Cabinet Jean-Mary GUEFFRAUD Géomètre Expert D.P.I.G. - 10 Rue Bossuet 77100 MEAUX - Tél : 04.34.03.23

Mise à Jour	Objet
Février 1996	Voies et Constructions

NGF Normal		
	Points Kilométriques	1965
Limite de Commune Amont	75,310	57,81
	75,500	57,79
Barrage éclusé de MERY	75,655	57,77
	76,000	57,71
Pont Routier	76,117	57,69
	76,500	57,63
	77,000	57,54
	77,500	57,46
	78,000	57,38
	78,500	57,27
	79,000	57,18
Pont S.N.C.F.	79,500	57,09
	80,000	57,00
	80,130	56,97
Pont S.N.C.F.	80,500	56,91
	81,000	56,82
	81,150	56,79
Limite de Commune Aval	82,000	56,64
	82,370	56,57

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles

MERY - M.A.D.W.C.

